



## En piste pour les petits boulots !

### Trouver un job quand on est mineur : des pistes ...

Difficile d'intéresser les employeurs, au vu des contraintes qu'impose l'embauche d'un mineur (voir la réglementation du travail) et parce qu'il n'a pas ou peu d'expériences professionnelles, ni de formation validée par un diplôme.

Toutefois, il existe quelques pistes pour décrocher un job :

- faire jouer son réseau : parents, relations des parents (amis, travail ...), amis, enseignants, voisins, commerçants de proximité ...
- ne pas hésiter à proposer des services aux particuliers, en se présentant directement auprès d'eux :
  - garder les enfants
  - soutien scolaire auprès d'élèves en classe primaire
  - faire la lecture à des personnes âgées
  - sortir le chien
  - nourrir les animaux
  - faire des courses
  - effectuer des travaux ménagers : vitres, sols ...
  - entretien de la maison : peinture ...
  - entretien du jardin : arrosage, désherbage, nettoyage, cueillettes ... (déconseiller l'utilisation de matériels coupants : tondeuse, tronçonneuse ...)
  - nettoyer des voitures
  - donner des petits conseils en informatique (ordinateur, tablette, téléphone portable)
- Déposer des petites annonces
  - o chez les commerçants du quartier,
  - o dans le réseau Information Jeunesse,
  - o dans les lieux où sont reçus des parents : crèches, écoles, centres de loisirs, centres sociaux, pharmacies ...
  - o communiquer sur les réseaux sociaux.



## **Autres secteurs :**

### **- Animation**

Possible si BAFA en cours (stagiaire), ou pour des activités autour de l'intendance, du nettoyage, de la cuisine ...

### **- Agriculture**

Par petites annonces dans la Nouvelle République (samedi et lundi), Chambre d'Agriculture, groupements d'employeurs, directement auprès des exploitants agricoles, arboricoles, maraichers (Pages Jaunes de l'annuaire).

Attention, à moins de connaître personnellement un exploitant, la cueillette des melons et des pommes, ainsi que les vendanges ne sont pas possibles pour des mineurs, en raison de la pénibilité de la tâche.

**Donc, ne pas négliger le contact direct : se rendre sur place pour déposer sa candidature, téléphoner, relancer.**

La démarche de recherche d'emploi doit être enclenchée dès le début de l'année civile.

Cibler sa recherche (secteur d'activité), sélectionner les employeurs, rédiger le CV, la lettre de motivation (ou la lettre-CV)

Le candidat mineur risque d'être perçu d'emblée comme une source de tracasseries administratives : autorisation parentale, de la DIRECCTE (Direction du travail), temps et conditions de travail ...

- le jeune mineur «coûte moins cher» (- 10 % du SMIC entre 17 et 18 ans et - 20 % avant 17 ans).

*Rappel : SMIC horaire brut = 10,25 € (1554,58 € brut /mois) au 1<sup>er</sup> janvier 2021*

- Il est donc primordial de mettre en valeur certains avantages : stages, bénévolat, engagement associatif.
- Il peut posséder des compétences particulières : bonne mémoire, sens du contact, dynamisme ...

Quoiqu'il en soit, ne pas être retenu pour le poste convoité, ne doit pas être vécu comme un échec, car être embauché avant la majorité reste difficile.

Ces démarches de recherche d'emploi serviront d'expérience pour les années suivantes.

*Le monde du travail n'est pas le monde des copains !*

*Soigner son look et son langage lors de l'entretien, se montrer sous un jour sérieux, fiable, disponible, et très motivé.*